COMMUNE DE L'ÉTOILE

Canton de LONS LE SAUNIER
Département du JURA

PROCES VERBAL DE LA PREMIERE REUNION
DU 20 MARS 2026 DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation
16/03/2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt du mois de mars à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de L'ETOILE régulièrement convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la mairie de L'ÉTOILE sous la présidence de : Madame JAMES-INGRAND Rosine, la conseillère la plus âgée des membres du conseil.

Présents : Mmes JAMES-INGRAND R. – MOREL M. – GASPARUTTO M-C. – BAZIN C. - GUYON S. – GRASSI M-L. – GILLET M. – VALLEY V.
MM. BRUANDET M. – DERIAUX C. – BILLEY G. – NICOT P. – PERROTIN P. – MAUGEIN G. – PETITJEAN G.
Excusée : Mme GUYON S. (jusqu'à 20h50)

Formant la majorité des membres en exercice.

Nb de membres :
En exercice : 15
Présents : 14 puis 15
Votants : 15

Madame GRASSI May-line a été nommé secrétaire de séance

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier CR février 2026
2. Installation officielle des membres du conseil municipal
3. Élection du maire
4. Fixation du nombre d'adjoints au maire
5. Élection des adjoints au maire
6. Lecture de la charte de l'élu local

Déroulement de la séance :

La séance est ouverte à 20h45.

Ouverture de la séance par l'approbation PV (13 abstentions – 1 Voix pour – 1 excusée) du compte rendu du 18 février 2026.

Mme GUYON S. à pris part au conseil à 20h50.

2. Installation officielle
Le conseil municipal est officiellement installé par Rosine JAMES-INGRAND, la conseillère la plus âgée des membres du conseil.

3. Élection du maire : Délibération N° 13/26
Le conseil procède à l'élection du maire. Le scrutin a lieu à bulletin secret.

- Candidat : PETITJEAN Guillaume
- Assesseurs : DERIAUX César et BILLEY Geoffrey
- Résultat du vote : PETITJEAN Guillaume, avec 15 voix pour sur 15 votants, est élu maire de la commune à l'unanimité.

Le maire élu prend immédiatement ses fonctions et préside la suite de la séance.

4. Fixation du nombre d'adjoints : Délibération N° 14/26

Le conseil fixe, à l'unanimité, le nombre d'adjoint à 3.

5. Élection des adjoints : Délibération N° 15/26
Le conseil procède ensuite à l'élection des adjoints au maire.

- Candidats : Liste 1 :
 - PERROTIN Pascal
 - GILLET Maryline
 - NICOT Pascal
- Résultats du vote :
 - PERROTIN Pascal (1er Adjoint) – 15 voix pour
 - GILLET Maryline (2ème Adjointe) – 15 voix pour
 - NICOT Pascal (3ème Adjoint) – 15 voix pour

6. lecture de la charte de l'élu local

La séance est levée à 21h14.

Le secrétaire de séance,
GRASSI May-line



Le Maire
PETITJEAN Guillaume

